

fonctions de réglementation, particulièrement à l'égard des services municipaux d'électricité qu'elle dessert.

L'expansion de la puissance de l'Hydro-Ontario s'est limitée en 1974 à l'installation du quatrième groupe de 500 MW à Nanticoke. L'appel maximal en décembre a été de 13,538 MW, soit une baisse de 0.5% par rapport à l'année précédente, attribuable à un temps exceptionnellement doux pour cette période de l'année et au ralentissement de l'activité économique. L'énergie électrique totale disponible dans la province s'est accrue de 5.8% en 1974, 40% de l'accroissement étant attribuable à l'augmentation des importations nettes en provenance d'autres provinces.

Un incendie au groupe N° 2 de la centrale thermique de Nanticoke a obligé à mettre hors service les quatre groupes de 500 MW. De plus, un groupe de 540 MW à la centrale nucléaire de Pickering a également été mis hors service. La puissance maximale disponible de l'Hydro-Ontario est donc tombée à 15,578 MW, soit une baisse de 10% par rapport au total de 1973. Les interconnexions avec les réseaux avoisinants ont fourni des réserves qui ont pu garantir l'approvisionnement des clients de l'Ontario.

Les autres adjonctions à la puissance de l'Hydro-Ontario comprennent l'installation des groupes 5 à 8 à Nanticoke, qui devrait être terminée comme prévu en 1977; quatre groupes nucléaires de 800 MW à la centrale de Bruce près de Kincardine; deux groupes hydroélectriques de 39 MW à Arnprior; quatre groupes de 574 MW alimentés au pétrole à la centrale de Lennox; quatre autres groupes nucléaires de 500 MW à la centrale de Pickering; et quatre groupes de 574 MW alimentés au pétrole à la centrale de Wesleyville près de Port Hope. La Great Lakes Power Company prévoit ajouter un groupe hydraulique de 25 MW à sa centrale d'Andrew Falls en 1975 et elle étudie trois autres emplacements hydrauliques.

En 1974, le gouvernement de l'Ontario a approuvé le tracé d'un nouveau corridor de transport de 500 kV entre les centrales de Nanticoke et de Pickering, ainsi qu'une ligne de 500 kV entre la centrale de Bruce et un nouveau poste de transformation à Milton, où seront connectées les deux lignes.

Le Canada importe du charbon des États-Unis pour produire environ 25% de l'électricité en Ontario et répondre aux besoins de l'industrie sidérurgique dans cette province. En 1974-75, le coût de ce charbon a plus que doublé et il a été difficile d'obtenir la totalité des livraisons ou de conclure des contrats pour l'avenir. Les stocks canadiens, qui avaient permis jusqu'alors de faire face à la situation, ont sérieusement diminué, notamment en raison des grèves dans les transports et dans les industries minières aux États-Unis. D'autres sources canadiennes de charbon thermique et métallurgique qui pourraient compléter les approvisionnements américains seront peut-être disponibles dans quelque temps, mais pour le moment l'Ontario doit continuer de compter sur les approvisionnements américains. Il importe donc de prendre le plus tôt possible les dispositions nécessaires pour pouvoir s'approvisionner en charbon métallurgique et thermique à partir de l'Ouest canadien. Pour satisfaire à ces exigences, il faudra accroître la production et, en particulier, améliorer les moyens de transport. Le réseau actuel pourrait probablement acheminer jusqu'à un million de tonnes par an par chemin de fer jusqu'à la tête des Lacs, puis par navire jusqu'aux usines. On prévoit actuellement la construction à Thunder Bay d'un terminus d'une capacité de 12 millions de tonnes de charbon. Il faudra améliorer les installations ferroviaires de la Colombie-Britannique et de l'Alberta jusqu'à Thunder Bay de façon à pouvoir transporter le charbon par trains-blocs, et les services ferroviaires ou les acheteurs de l'Ontario devront se procurer des rames de locomotives et des wagons-trémies. A plus long terme, il sera peut-être possible de transporter la plus grande partie du charbon par pipeline sous forme de schlamms.

Manitoba. L'Hydro-Manitoba est le principal organisme de production et de distribution de l'énergie électrique de la province. Il a été créé le 1^{er} avril 1961 par suite du fusionnement de la Manitoba Power Commission, organisme provincial de distribution créé en 1919 pour desservir la population rurale du Manitoba, et de la Manitoba Hydro-Electric Board, organisme de production et d'exploitation de l'énergie qui avait été établi en 1951.

Grâce aux immenses possibilités hydroélectriques qu'offrent les rivières Winnipeg, Churchill et Saskatchewan et le fleuve Nelson, le Manitoba est mieux doté en ressources hydrauliques que les autres provinces des Prairies. Jusqu'à récemment, les centrales hydroélectriques de la rivière Winnipeg fournissaient la majeure partie des approvisionnements en énergie électrique au sud du Manitoba. Les lignes à haute tension de transport à